

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation
30 novembre 2020

Numéro de la délibération
20-24

Objet de la Délibération

Stratégie biodiversité
et temps agent



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 17/12/2020
Et publication ou notification
Le 23/12/2020

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS - 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt, le quinze décembre à dix-sept heures et trente minutes, Le Comité Syndical, dûment convoqué le trente novembre deux mille vingt, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Beauce-la-Romaine (Ouzouer-le-Marché-41240), sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE

Olivier BAILLON (Boulay-les-Barres), Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Miriane BONHOMMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Aline CHASSINE-TOURNE (La Chapelle-Onzerain), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Éric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Gervais GREFFIN (Bucy-le-Roi), Bertrand GUILLON (Boulay-les-Barres), David JACQUET (Artenay), Christophe LLOPIS (Rouvray-Sainte-Croix), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Thierry CLAVEAU (Suppléante de Julie NUNES - Villamblain), Denis PELÉ (Saint-Péravy-la-Colombe), Mathieu NOËL (Suppléant de Yves PINSARD - Bucy-St-Liphard), Sébastien ROJO (Patay), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE

Roger BAUNÉ (Saint-Laurent-des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Jean-Paul ANTOINE (Suppléant de Edith CHARDON - Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Pierre DURAND (Chaingy), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe FERREIRA (Rozières-en-Beauce), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Anna LAMBOUL (Lailly-en-Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Jacques MESAS (Beaugency), Florence NAIZOT (Beaugency), Arnold NEUHAUS (Villermain), Daniel THOUVENIN (Villorceau), Solange VALLÉE (Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Épieds-en-Beauce).

A donné pouvoir :

Hubert JOLLIET (Chevilly) à Dominique LORCET (Chevilly), Pauline MARTIN (Meung-sur-Loire) à Patrick ECHEGUT (Baule), Laurent SIMONNET (Meung-sur-Loire) à Michel FAUGOUIN (Chaingy).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Patricia CHEVALIER (Tournois), Véronique MERCIER (Gidy), David LANCELOT (Gémigny), Stéphane TICOT (Rouvray-Ste-Croix).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine), Gabriel PINSARD (Cléry-Saint-André), Stéphane MAROIS (Mézières-lez-Cléry), Françoise ADRIEN (Villorceau).

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Benoit PERDEREAU (Gidy), Claudine RIAN (St-Péravy-la-Colombe)

Monsieur le Président rappelle que le Pays Loire Beauce dispose d'une stratégie biodiversité reposant sur 4 axes stratégiques :

- AXE I : Améliorer la connaissance de la biodiversité locale,
- AXE II : Agir concrètement pour renforcer la biodiversité,
- AXE III : Promouvoir la biodiversité locale auprès de tous les publics,
- AXE IV : Animation et coordination de la stratégie biodiversité du Pays Loire Beauce.

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	50	53

Date de la convocation
30 novembre 2020

Numéro de la délibération
20-24

Objet de la Délibération

Stratégie biodiversité
et temps agent



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

Le Président informe que, sur la base de ces axes stratégiques, le Pays Loire Beauce s'est rapproché de partenaires pour élaborer et mettre en place des actions concrètes en matière de biodiversité.

Le Président propose que 0,2 ETP soient fléchés vers l'élaboration et la mise en œuvre d'actions biodiversité, en lien avec les partenaires.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'approuver le fléchage de 0,2 ETP vers l'élaboration et la mise en œuvre d'actions de biodiversité, en lien avec les partenaires du Pays Loire Beauce,
- De solliciter le dispositif A VOS ID pour soutenir l'élaboration et la mise en place d'actions de biodiversité,
- De solliciter une subvention auprès de l'Europe au titre du dispositif 19.2 du programme LEADER 2014 - 2020, étendu à 2023, pour la mise en œuvre d'actions biodiversité à l'échelle du Pays Loire Beauce au taux maximum
- D'autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce



Frédéric CUILLERIER